



**REUNION D'EXPERTS SUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS OPERATIONNELS POUR LA
FORCE MULTINATIONALE MIXTE (FMM) DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION DU
BASSIN DU LAC TCHAD ET DU BENIN POUR LA LUTTE CONTRE LE GROUPE TERRORISTE
BOKO HARAM**

YAOUNDE, CAMEROUN : 5-7 FEVRIER 2015



COMMUNIQUÉ FINAL

COMMUNIQUÉ FINAL

1. Les experts des quatre États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad – CBLT (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad) et du Bénin se sont rencontrés au Palais des Congrès de Yaoundé, Cameroun, les 5, 6 et 7 février 2015, pour élaborer les documents opérationnels de la Force multinationale mixte (FMM) pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Ils ont été appuyés par des experts de la Commission de l'Union africaine (UA). Ont également pris part à la réunion des experts et responsables d'autres organisations régionales africaines et de partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI).

2. La réunion a été ouverte par Son Excellence M. Edgard Alain Mebe Ngo'o, Ministre délégué à la Présidence de la République du Cameroun chargé de la Défense. La session d'ouverture a également été marquée par les allocutions des représentants de la CBLT et de la Commission de l'UA. Les intervenants ont rappelé les objectifs de la réunion et la nature de la menace à laquelle il faut faire face, ont félicité les chefs d'État des pays de la CBLT et du Bénin pour la promptitude de leur réaction à la menace posée par Boko Haram, et ont vivement remercié la Présidente de la Commission de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, et le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour avoir placé la question de lutte contre Boko Haram au cœur des préoccupations du 24^{ème} Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, tenu à Addis Abéba les 30 et 31 janvier 2015. Ils ont rappelé leur indignation face aux atrocités ignobles commises par Boko Haram et exprimé leur profonde appréciation à toutes les forces déjà engagées dans les opérations contre le groupe terroriste.

3. Se référant au communiqué de la 484^{ème} réunion du CPS tenue à Addis Abéba, au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, le 29 janvier 2015, qui a autorisé le déploiement de la FMM ; aux conclusions de la 5^{ème} réunion des Ministres des Affaires étrangères et de la Défense des États de la CBLT tenue à Niamey, Niger, le 20 janvier 2015 ; au communiqué final du Sommet extraordinaire de la CBLT du 7 octobre 2014, ainsi qu'à d'autres décisions pertinentes de l'UA et de la CBLT, les experts ont procédé à une analyse approfondie de la nature et de l'historique du groupe Boko Haram, de l'étendue des zones affectées par les activités de ce groupe dans le Bassin du Lac Tchad, de ses capacités logistiques et opérationnelles, ainsi que de l'impact de ses atrocités sur les populations civiles, les infrastructures sociales et économiques des régions dans lesquelles il sévit.

4. Les experts ont élaboré le projet de concept d'opération (CONOPS), définissant les détails de la coordination stratégique, des soutiens administratif et logistique à la Force, ainsi que les règles d'engagement qui sous-tendent la conduite des opérations militaires. A cet égard, ils ont rappelé le mandat de la Force comme suit :

- (i) créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, afin de réduire considérablement la violence contre les civils et d'autres exactions, y compris la violence sexuelle et sexiste, conformément au droit international, notamment le droit international

humanitaire et la Politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droits de l'homme;

- (ii) faciliter la mise en œuvre, par les États membres de la CBLT et le Bénin, de programmes d'ensemble de stabilisation dans les régions affectées, y compris la pleine restauration de l'autorité de l'État et le retour des personnes déplacées internes et des réfugiés; et
- (iii) faciliter, dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et l'acheminement de l'aide aux populations affectées.

5. Les experts ont convenu de l'établissement du Quartier général de la Force à Ndjamena, au Tchad, conformément aux conclusions de la 5^{ème} réunion des Ministres des Affaires étrangères et de la Défense des États de la CBLT du 20 janvier 2015, et proposé l'établissement d'un commandement central militaire et d'un Mécanisme conjoint de coordination sous l'autorité desquels opéreront les troupes fournies par les États membres de la CBLT et le Bénin. Ils ont défini les zones d'opération de la Force sur la base des principales zones d'activités actuelles de Boko Haram, tout en laissant la latitude au Commandant de la Force de demander un élargissement de ces zones, le cas échéant, auprès des autorités compétentes de la CBLT.

6. Ils ont souligné l'importance de priver le groupe terroriste de tout soutien qu'il pourrait tirer de l'instrumentalisation de l'Islam, soulignant que les activités criminelles de Boko Haram vont totalement à l'encontre des enseignements de cette religion, et ont convenu de mener des campagnes de sensibilisation et de contre-propagande à cet égard.

7. Les représentants du Bénin, du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad ont fait des annonces de contributions qui ont totalisé 8 700 personnels militaires, de police et civils. Rappelant la nature intégrée et multidimensionnelle de la Force, ils ont convenu que ces contributions représentent les différents corps des armées et spécialités civiles nécessaires pour mettre en œuvre efficacement le mandat de la Force. Ils ont chargé un groupe restreint de définir, dans les jours qui suivent, ces détails et d'élaborer un budget initial de la Force avant de transmettre le concept d'opérations de la Force au CPS pour approbation et transmission au Conseil de sécurité des Nations unies.

8. Les participants ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités et au peuple du Cameroun pour l'accueil chaleureux et les dispositions opportunes prises pour la réussite de la réunion. Ils ont remercié la Commission de l'UA pour la facilitation effective, à travers ses experts, des différentes séances de la réunion, et remercié tous les partenaires de leur appui multiforme aux efforts des pays, de la région et du continent.

2015-02-07

Reunion D 'experts Sur L'elaboration
Des Documents Operationnels Pour
La Force Multinationale Mixte (FMM)
Des États Membres De La
Commission Du Bassin Du Lac Tchad
Et Du Benin Pour La Lutte Contre Le
Groupe Terroriste BOKO HARAM

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/6231>

Downloaded from African Union Common Repository